



NOTE DE SYNTHÈSE

LE SERVICE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL, transféré à la Collectivité Territoriale de Corse par la loi du 22 janvier 2002, constitue l'un des cinq services sectoriels de la Direction du Patrimoine mise en place en juin 2004. Placé dans le projet de service de la Direction en tête de la chaîne patrimoniale « Recenser, étudier pour conserver, restaurer et faire connaître », il a été non seulement confirmé dans ses missions de recherche scientifique, d'élaboration d'une documentation normalisée homogène et pérenne et de valorisation des résultats, mais il a également été chargé de la co-réalisation, de la coordination et de la validation de programmes patrimoniaux transversaux conduits par la Direction du Patrimoine en régie ou en partenariat et accordés aux axes prioritaires de la Collectivité Territoriale de Corse (politique des territoires, développement durable...).

Bilan 2008

C'est à l'intérieur de ce dispositif que s'est inscrite en 2008 l'activité du service de l'Inventaire du patrimoine culturel formé de 7 agents, le 8^e étant en disponibilité depuis novembre 2007.

Caractérisée par des suites d'opérations concernant quatre aires d'étude de Corse-du-Sud : inventaire préliminaire d'Ajaccio VII, du Cruzzini-Cinarca et du Celavo-Mezzana, inventaire topographique du canton de Bastelica, elle a également été marquée par la coordination et la validation des enquêtes nouvelles conduites par la commune de Corbara et l'association Petre Scritte (Haute-Corse) réalisées dans le cadre de conventions les liant à la C.T.C.

Le service a également apporté son concours au service du patrimoine de la ville de Calvi en initiant des enquêtes d'inventaire topographique afférentes à l'architecture (collecte des sources, terrain), réalisées dans le cadre d'une candidature au label V.A.H. et appelées à se poursuivre jusqu'en 2010.

Les travaux concernant les communes de Belgodère et d'Occhiatana ont été ajournés, la collaboratrice en ayant la charge étant en disponibilité depuis novembre 2007.

Le service a participé aux programmes transversaux de la Direction du Patrimoine : poursuite des enquêtes relatives au patrimoine technique agricole avec le Musée de la Corse ; échanges internationaux avec l'Italie et l'Espagne dans le cadre du projet « confréries » conduit avec le Musée de la Corse et devant donner lieu à une exposition en 2010 ; réalisation d'une exposition photographique et d'une brochure afférentes aux cathédrales et procathédrales de Corse, dans le cadre des journées du Patrimoine, en lien avec le service conservation-restauration et le pôle « événements » de la Direction ; contribution au DVD relatif au patrimoine industriel programmé par le service de la mise en valeur.

Ces actions ont été complétées par l'enrichissement des bases locales comptant à la fin 2008 :

- 38046 notices de la base illustration ;
- 6829 notices de la base bibliographie ;
- 4109 notices de microbases.

Toutes ces opérations ont permis d'étendre la couverture territoriale et d'offrir au public une connaissance élargie de la diversité des biens culturels de Corse.

Programmation 2009

Suite à un appel public à concurrence, la numérisation de 12600 phototypes sera réalisée dans l'année. Les données dématérialisées seront versées dans les bases nationales, favorisant ainsi l'accès à la connaissance.

L'ensemble des services sectoriels de la Direction du Patrimoine auront à élaborer un nouveau projet de service 2009-2011 (avec des prospections jusqu'en 2020). Ces travaux constitueront l'une des tâches prioritaires du service.

L'insertion de l'inventaire dans le projet SIG devrait être effective dans l'année, le coordonnateur pour l'ensemble de la Direction du Patrimoine étant un chercheur du service.

Des opérations conduites en régie ou en partenariat seront menées à leur terme. Ainsi en est-il de l'inventaire préliminaire du Cruzzini-Cinarca. Les notices des quatre communes restantes seront versées dans les bases et les dossiers mis en forme. Il en sera de même de l'inventaire topographique de Corbara.

En ce qui concerne les études thématiques relatives aux fortifications de Calvi et de Porto-Vecchio, attribuées après avis d'appel à concurrence, elles seront remises au service par le prestataire à la fin du premier semestre 2009. Celles afférentes au patrimoine agricole, en lien avec le musée de la Corse sont appelées à se poursuivre jusqu'en 2012.

Des suites d'opérations auront également lieu. Elles concernent l'inventaire topographique de Calvi et du canton de Bastelica, l'inventaire préliminaire des cantons de Celavo- Mezzana et d'Ajaccio VII.

Elles seront complétées par des actions nouvelles :

- L'inventaire préliminaire du canton de Sartène, à l'exception de la ville projetée par la commune en inventaire topographique dans le cadre du label VAH (convention en cours d'élaboration).
- La ville d'Ajaccio projetée également, pour sa part, de réaliser un inventaire topographique dans le cadre d'une labellisation V.A.H. Une convention est en cours d'élaboration. Si elle est signée dans l'année, le service sera appelé à coordonner les enquêtes.

Il coordonnera aussi les deux nouveaux territoires d'enquête ouverts par l'Association Petre Scritte dans le Cap Corse, conformément à la convention en cours de finalisation (Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique des territoires de la CTC).

Les travaux relatifs aux programmes transversaux de la Direction du Patrimoine se poursuivront. Ils concernent prioritairement le projet « confréries » conduits avec le musée de la Corse et des partenaires internationaux italiens et espagnols, et la préparation d'un manuscrit relatif à la cathédrale d'Ajaccio avec le service conservation-restauration.

LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE EN COURS

1 – Programme topographique

a) Opérations effectuées par le service de l'Inventaire

Inventaire préliminaire - 2A – Ajaccio VII (canton) – 2006-2011

Inventaire préliminaire - 2A – Celavo-Mezzana (canton) – 2008-2011

Inventaire préliminaire - 2A – Cruzini-Cinarca (canton) – 2006-2009

Inventaire préliminaire – 2A – Sartène (canton) – 2009-2011

Inventaire topographique - 2A – Bastelica (canton) – 2006-2010

Inventaire topographique – 2A – Bastelicaccia (commune) – 2006-2010 P

Inventaire topographique – 2A – Sartène (ville) – 2009 P-2011 P

Inventaire topographique (repant) – 2B – Belgodère (commune) – 2007-2011 P

Inventaire topographique – 2B – Occhiatana (commune) – 2007-2011 P

Les opérations relatives aux communes de Belgodère et d'Occhiatana se poursuivront au retour de l'assistante de conservation ou seront effectuées par un éventuel remplaçant.

b) Opérations conduites en partenariat

Inventaire topographique – 2B – Calvi (commune) – 2008-2010 P

Inventaire topographique – 2B – Corbara (commune) – 2007-2009

Inventaire topographique/Association Petre Scritte – 2B – Cantons de Capo Bianco et de Sagro-di-Santa-Giulia : Barrettali, Brando, Cagnano, Canari, Centuri, Ersu, Luri, Meria, Morsiglia, Nonza, Ogliastru, Olcani, Olmeta-di-Capo Corso, Pietracorbara, Pino, Rogliano, Sisco, Tomino – 2004-2020 (7 des 18 communes ont déjà été traitées ou sont en cours d'étude).

2 – Programme thématique

Recensement du patrimoine technique agricole, en lien avec le Musée de la Corse (suite d'opérations) – 2007-2012

Architecture militaire des villes – 2006-2020 P (dépouillement des sources génoises et françaises, études historique et architecturale).

Cette thématique concerne sept villes :

- Corse-du-Sud : Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio ;
- Haute-Corse : Bastia, Calvi, Corte, Saint-Florent.

* Ces études sont conduites dans le cadre des grands projets « Fortifications » du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse. Celles concernant Bonifacio et Corte sont achevées. Celles afférentes à Calvi et Porto-Vecchio sont en cours.

MOYENS

Effectifs, compétences scientifiques et techniques

2008

<i>Statut (corps, cadres d'emplois, contrats, ...)</i>	<i>Catégorie</i>														
		<i>ETP</i>	<i>Encadrement</i>	<i>Recherche</i>	<i>Recherche documentaire</i>	<i>Mise en forme documentaire</i>	<i>Photographie</i>	<i>Dessin</i>	<i>Cartographie</i>	<i>Informatique</i>	<i>données</i>	<i>Gestion de bases de</i>	<i>WEB et PAO</i>	<i>Diffusion, communication.</i>	<i>Secrétariat</i>
Conservateur en chef du patrimoine (en détachement)	A	1	0,70	0,15	0,15										
Attaché de conservation du patrimoine	A	1			0,50						0,50				
Bibliothécaire-documentaliste	A	1		0,40	0,40						0,20				
Photographe	C	1					0,90				0,10				
Adjoint administratif	C	1			0,40	0,30					0,30				
Adjoint administratif (chercheur)	C	1		0,80	0,20										
Attaché de conservation du patrimoine (CDD)	A	1		0,75	0,25										

N. B. :

* L'assistante de conservation du patrimoine est en disponibilité depuis octobre 2007

* L'inventaire de Corbara est réalisé par une attachée de conservation contractuelle recrutée 6 mois par an par la commune, maître d'ouvrage.

2009

Mêmes effectifs qu'en 2008.

Partenariats, collaborations, conventions et crédits alloués

2008

Nom de l'organisme	Objet ou nature de la collaboration	Convention	Crédits
Commune de Corbara	Recherches afférentes au patrimoine culturel de la commune	Oui 2007-2008	15 000 €
Association « Petre Scritte »	Etude et valorisation du patrimoine des 18 communes du Cap Corse (suite d'opérations)	Oui 2008	30 000 €
Ville de Calvi (Haute-Corse)	2008-2010 : Inventaire des biens culturels de la commune et élaboration du dossier de candidature au label V.A.H. (report par la ville des opérations topographiques initialement prévues en 2006-2007)	2006	

2009

Nom de l'organisme	Objet ou nature de la collaboration	Convention	Crédits
Association « Petre Scritte »	Poursuite de l'étude et de la valorisation du patrimoine culturel des 18 communes du Cap Corse (1 à 2 communes traitées annuellement suivant leur importance)	En cours 2009	30 000 € (en attente du vote du budget)
Ville de Calvi (Haute-Corse)	Suite des opérations d'inventaire topographiques initiées en 2008		

- a) La commune de Sartène envisage à partir du second semestre 2009 de conduire des opérations d'inventaire topographique sur son territoire, en lien avec le label V.A.H. La convention entre la commune et la Collectivité Territoriale de Corse est en cours d'élaboration.
- b) La ville d'Ajaccio envisage également de conduire des opérations d'inventaire topographique dans le cadre d'une candidature au label V.A.H. Une convention entre la ville et la Collectivité Territoriale est en projet.
- c)

VALORISATION

Publications (ouvrages et articles), conférences, expositions

2008

1 – A l'occasion des journées du patrimoine :

- a) réalisation, en lien avec la cellule « Evènements » de la Direction du Patrimoine de la C.T.C., d'une exposition photographique relative aux cathédrales et pro cathédrales de Corse et d'une brochure s'y rapportant,
- b) conférence afférente à la cathédrale d'Ajaccio et visites guidées de l'édifice.

2 – Contribution à la réalisation par la Direction du Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse d'un D.V.D. afférent au patrimoine industriel (documentation textuelle et iconographique).

3 – Communication relative aux confréries de Pénitents de Corse et à la commande artistique, donnée à l'Université de Naples « l'Orientale » (séminaire de recherches de M. le Professeur Achilli-Migliorini).

4 – Préparation avec le service de la conservation-restauration de la Direction du Patrimoine, d'un manuscrit relatif à la cathédrale d'Ajaccio, propriété de la Collectivité Territoriale de Corse.

2009

Poursuite de la préparation du manuscrit relatif à la cathédrale d'Ajaccio (publication prévue fin 2010-2011)

Bases de données locales

Nom de la base	Accès Internet	Nombre d'enregistrements	
		2008	Cumul
Base Artistes et Artisans	Non	372	3 175
Legs Fesch	Non	47	299
Edifices protégés	Non	11	278
Objets inscrits	Non	5	357
Base biblio	Non	1 885	6 829
Base Illustration	Non	2 114	38 046

CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 16 décembre 2009

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Corse en 2008

À bien des égards, la mise en œuvre de la mission d'Inventaire général du patrimoine culturel en Corse est un exemple d'intégration.

En premier lieu, intégration au sein de la direction du patrimoine : chargée de « recenser, étudier pour conserver, restaurer et faire connaître » et placée en amont de la chaîne patrimoniale, l'équipe est confortée dans ses tâches scientifiques (conduite, pilotage et accompagnement d'opérations, validation scientifique des résultats, coordination de programmes transversaux, expertises) et documentaires (application des normes, gestion de bases de données régionales, projet SIG, versements réguliers dans les bases nationales) en accord avec les axes prioritaires de la CTC.

Ensuite, intégration par cette équipe des approches et procédures de l'Inventaire général pour répondre au mieux à des objectifs différenciés combinant le temps long d'une couverture topographique systématique du territoire conçue comme la toile de fond d'opérations circonstanciées au tempo plus soutenu : elle croise les opérations dites « d'inventaire préliminaire » (le canton de Celavo-Mezzana a débuté en 2008, celui d'Ajaccio VII se poursuit, celui de Cruzini-Cinarca s'achèvera en 2009) avec celles dites « d'inventaire topographique » (canton de Bastelica, commune de Bastelicaccia en cours) et procède à des opérations thématiques (patrimoine technique agricole, fortifications urbaines) ; elle conduit elle-même ces opérations ou assure la coordination et la validation scientifiques d'opération menées par d'autres collectivités (inventaire topographique des communes de Calvi ou Corbara) ou l'association Petre Scritte, partenaire de longue date (poursuite de l'inventaire topographique des cantons de Capobianco et Sagro-di-Santa-Giulia) ou bien encore recourt aux appels d'offre (fortifications de Calvi et Porto-Vecchio).

Enfin, intégration à des programmes et des actions qui enrichissent et prolongent la mission d'Inventaire général du patrimoine culturel : l'équipe collabore avec le Musée de la Corse à une enquête sur le patrimoine technique agricole et participe au projet sur les confréries dans le cadre d'échanges internationaux avec l'Espagne et l'Italie (autre niveau d'intégration et d'excellence, celui des relations internationales qui place le service de Corse au meilleur rang) et elle contribue, par ailleurs, à des initiatives d'autres secteurs de la direction du patrimoine (expositions de photographies ou portant sur les cathédrales et procathédrales, édition d'un DVD sur le patrimoine industriel, etc.).

Les acquis de cette intégration sont indéniables, mais reposent sur un équilibre fragile : à titre d'exemples, le report de l'échéance d'opérations d'inventaire préliminaire (Cruzini-Cinarca, Ajaccio VII) pourrait remettre en cause la pertinence d'un tel programme qui s'inscrit par vocation dans des délais resserrés, ou, dans un autre registre, l'absence de publication dans les collections nationales de l'Inventaire partagées par les autres services en Régions, nuit à la visibilité et à la mise en valeur du patrimoine de la Corse aussi bien qu'à la qualité des travaux dont il fait l'objet.

En 2009, la mobilisation des composantes de la direction du patrimoine autour d'un nouveau projet de service est sans doute le meilleur cadre pour rendre plus claire encore la stratégie de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Corse dont la mise en œuvre repose sur une équipe somme toute réduite au regard des actions et des ambitions.

(adopté à l'unanimité des votes exprimés)

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

